



PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

Lille, le 28 juin 2012

Communiqué de presse

DREAL NORD – PAS – DE –CALAIS

BILANS DES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE : L'ETAT PRESENTE LES DISPOSITIFS REGLEMENTAIRES ET TECHNIQUES



Plus de 120 personnes ont participé à la présentation du dispositif réglementaire et des outils méthodologiques sur les bilans d'émissions de gaz à effet de serre (GES) introduits par la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (loi Grenelle 2).

La manifestation, organisée par la DREAL Nord - Pas-de-Calais, a rassemblé les entreprises privées et les associations de plus de 500 personnes et les établissements publics de plus de 250 personnes.

Au programme de la réunion d'information et d'échanges :

- le cadre national législatif et réglementaire par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie
- la méthode bilan GES - ADEME
- l'outil « Bilan carbone ® » - Association Bilan Carbone.

La démarche s'inscrit dans la mise en œuvre des orientations du schéma régional du climat de l'air et de l'énergie (SRCAE), feuille de route régionale de lutte contre le changement climatique, co-élaborée par l'Etat et la région. Le SRCAE vise une diminution de près de 10 MteqCO₂ d'ici à 2020, la sobriété et l'efficacité, et trace un chemin pour y parvenir :

- sobriété et efficacité énergétique : en rendant nos bâtiments plus sobres en énergie, en changeant nos modes de chauffage, en revisitant nos modes de déplacement ou encore en transformant nos modes de production agricole et industrielle...
- sobriété et efficacité dans la consommation d'espaces : infléchir les tendances d'étalement urbain génératrices de pollution et de gaz à effet de serre.

L'ensemble des présentations est disponible sur le site internet de la DREAL Nord – Pas-de-Calais : <http://www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr>

Contacts :

DREAL Nord-Pas-de-Calais

Christine Diéval - Responsable communication - Tél : 03 20 13 48 76 christine.dieval@developpement-durable.gouv.fr

Grégory Brassart - Chef de la division Energie-Climat à la DREAL - Tél : 03 20 40 43 19 gregory.brassart@developpement-durable.gouv.fr

Pascal Fasquel - Chargé de mission Dynamique Climat - Tél : 03 20 40 43 17 Pascal.fasquel@developpement-durable.gouv.fr